



SOCIETE

“ Le combat ne fait que commencer ”

CLICANOO.COM | Publié le 30 janvier 2008

Comme une fourmi qui porte le monde sur son dos, Julien Bègue 12 ans, porte courageusement depuis le mois d'août 2007, le poids d'une leucémie lymphoblastique T selon le terme médical précis. Ses parents sont en quête d'un appartement à Paris, car l'hospitalisation de leur fils risque d'être longue.

L'enfant du soleil, originaire de Saint-Leu, lutte aujourd'hui dans une chambre stérile de l'hôpital Robert Debré, à Paris. Le collégien de la Pointe des Châteaux, à Saint-Leu, peut compter sur une équipe médicale compétente et animée par un profond sens de l'humain, sur des parents, Yannick et Mimose Bègue, combattifs et aimants, et un frère jumeau, Stéphane, qui a fait œuvre de don. Il est question de don de soi. Yannick Bègue, le père de Julien, travailleur indépendant, est sans salaire depuis le mois d'août 2007. Depuis que les signes de grosse fatigue de son fils se sont transformés en leucémie. Il ne faut pas s'y méprendre, Yannick Bègue, ne se plaint pas. Entre la vie de son petit commerce et la survie de son fils, le choix a été vite fait. À la fin de l'année dernière, Yannick et Mimose Bègue apprennent qu'une intervention est possible, au mois de janvier 2008, à l'hôpital Robert Debré, à Paris. Une première chaîne de solidarité se met en place à la Réunion, notamment grâce à Alain Lemée, président du Rotary Club Saint-Denis Alizés. Ce dernier a été fortement sensibilisé par l'un des membres du Club, Christine Fécan. Le 2 janvier, le couple et les frères jumeaux arrivent à Paris. Une fois sur place, ils rencontrent un comité d'experts sur le don de moelle osseuse. Ils entreprennent les démarches judiciaires pour valider leur consentement sur la greffe, car Stéphane, le frère jumeau de Julien est mineur. Puis arrivent les séances de radiothérapie de Julien à l'hôpital Américain, à Reims. Seul Yannick Bègue effectue le déplacement avec son fils Julien, alors que Stéphane et Mimose, restent en région Parisienne, au sein d'une famille qui a accepté de les héberger provisoirement. “Nous gardons le moral malgré les tracasseries de logement...”, confie à ce moment-là Yannick Bègue.

“garder un très fort moral”

Enfin, arrive le “grand jour”, le 23 janvier dernier, Stéphane est à son tour hospitalisé pour prélèvement de moelle. Le prélèvement puis la transfusion se déroulent dans de très bonnes conditions. Yannick et Mimose Bègue restent toujours positifs en dépit des problèmes de logement qui persistent : “Je constate que pour une famille complète qui quitte son île aucune solution n’existe pour le logement , confie Yannick à ce moment du séjour, avant de préciser : nous avons un peu d’argent d’avance pour régler des loyers, mais nous ne pouvons fournir tous les papiers demandés par une agence. Depuis le mois d’août 2007, je n’ai aucun revenu...” Alors qu’une étape cruciale vient d’être franchie sur le plan médical, Julien envoie de sa chambre stérile “in caresse papillon” à son frère pour son don. “Maintenant, une phase très longue, très difficile attend Julien le temps que les cellules du sang se recréent. Il faudra faire très attention à tous les microbes. Il faudra que l’on garde un très fort moral pour l’aider dans sa guérison”, souligne son père avant d’émettre un souhait. “Nous espérons que prochainement notre situation pour un logement se résolve pour que l’on puisse l’annoncer à Julien”.

Jean-Bernard Coutaye

► Si des particuliers ou des institutions possèdent des appartements à Paris ou en banlieue proche n’hésitez pas à joindre la famille Bègue par téléphone ou par mail : GSM : 06 14 88 67 55 / Mail : by01@wanadoo.fr ou encore Christine Fécan : cf974@wanadoo.fr

Avez-vous un appartement sur Paris ?

Julien, 12 ans, est sous morphine depuis sa greffe, il traverse une phase délicate. Cette étape appelée “aplasie” dure environ deux à quatre semaines le temps que la nouvelle moelle se mette à nouveau en fonction. Durant cette période, les défenses sont amoindries et les risques d’infection importants. Pour toutes ces raisons, le malade est isolé dans une chambre à flux. Au-delà de cette période Julien, devra rester en métropole pour une période 5mois à un an. La présence de son frère jumeau, Stéphane, à ses côtés et de ses parents ont autant d’importance que les antibiotiques dans le processus de guérison. “On ne demande pas qu’on nous donne un appartement. On est prêt à payer un loyer à Paris car c’est là que Julien est hospitalisé...” Le couple a déjà entrepris de multiples démarches tant au niveau des agences immobilières que des services municipaux. Dans le premier cas cité, Yannick Bègue n’est plus en mesure de justifier un salaire depuis le mois d’août 2007. Quant à la demande de logement auprès des services municipaux, sans une intervention adéquate, l’attente risque d’être longue. Et le temps presse, c’est déjà la rentrée, Stéphane 12 ans, sans logement ne peut intégrer un quelconque collège en métropole. “Le combat ne fait que commencer, je me battraï pour ma famille mais aussi pour les autres familles qui arrivent ici en métropole et se trouvent seules. Merci encore pour votre soutien”, insiste Yannick Bègue.